



Programme de formation

Formation M.A.C SST

« Sauveteur Secouriste du Travail »

(L'activité de SST s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement dans lequel il intervient. Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par l'article R4224-15 du Code du Travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail. De plus, cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans l'article 223-6 du Code Pénal, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.)

Document de référence V8.01/2021

Guide des données techniques et conduites à tenir SST V4 07_2022 de l'INRS et manuel du formateur SST Version 06/2020

Durée : 1 jour - 07 heures minimum *

Code module : MAC SST

** il convient d'ajouter le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession*

Tarif : Sur devis

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour ou non.
Se munir de sa carte de SST le jour de la formation.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 418 541 553 00032 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



OUTILS ET METHODES D'ÉVALUATION

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Afin d'évaluer si les connaissances acquises pendant la formation sont correctement assimilées et faciliter la transférabilité sur le poste de travail, chaque stagiaire est évalué individuellement à l'aide :

- ▶ Mise en situation d'accident du travail simulés en salle, à l'aide de matériel, outils, maquillage « simulation de blessures », etc.
- ▶ « Étude de cas » par jeux de rôle et/ou jeux de simulation
- ▶ Un questionnaire final

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

SECURICONSULT s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance de parties théoriques et essentiellement pratiques (conforme au dernier référentiel de l'INRS).

- ▶ Exposés interactifs par vidéo-projection, utilisation du Plan d'intervention SST, de support photo, de chasses aux risques, de vidéo du type « Histoires ordinaires » (INRS)
 - ▶ Démonstration pratique, par apprentissage des gestes (mannequins adulte, enfant, nourrisson, masque de visage et feuilles de protection, défibrillateur automatisé externe de formation avec jeux d'électrodes Adulte et Enfant).
 - ▶ Remise d'un mémento reprenant l'essentiel de la formation
- Les moyens matériels de la formation :

Ressources documentaires obligatoires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir INRS.
- Document de référence SST.
- Grille de certification des compétences SST.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 418 541 553 00032 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



Le matériel de simulation obligatoire :

- Un défibrillateur de formation avec accessoires.
- Un lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :
- Mannequins RCP, adulte, enfant et nourrisson
- Divers matériels pour la réalisation des simulations.
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.
- Autres outils pédagogiques préconisés :
- Vidéos « Gestes de secours SST » - INRS
- Plan d'intervention + pictogrammes + plan de prévention

LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA ou en INTER suivant les besoins du client.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription : Merci d'adresser votre demande d'inscription au référent pédagogique cité ci-après.

Les dates de sessions seront communiquées dès votre demande d'inscription.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACT

Antoine LECOUTRE – Référent pédagogique et référent handicap

Téléphone : 06.76.16.35.60

Mail : admin@securiconsult.fr

ACCESSIBILITÉ

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 418 541 553 00032 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



PROGRAMME (Selon le référentiel de compétences de l'INRS)

L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.

L'adaptation de la formation :

- Aux modifications du référentiel national,
- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Protéger,
- Examiner,
- Alerter ou faire alerter,
- Secourir.

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

- De protéger à prévenir,
- De faire alerter à informer.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Tests de positionnement, mises en situation, cas concrets, livret de formation, attestation de présence, documents d'évaluation de satisfaction, attestation de formation individualisée et grille de certification de l'INRS.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives ? sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

CERTIFICATION

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 6 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Ce certificat SST peut être délivré à des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation de leur diplôme.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 418 541 553 00032 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022



Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le [document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail](#).

DATES

Nous consulter.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. En cas de réussite un nouveau certificat SST sera délivré.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

SECURICONSULT

Siège situé au : 18 bis rue des Sautoirs – 62152 NEUFCHÂTEL HARDELOT

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 418 541 553 00032 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_12_09_2022